DEMANDE D'INTERVENTION SUR DES NIDS D'HIRONDELLE DE FENÊTRE

Ce document permet à un demandeur de présenter aux services de l'État, en charge de la protection des espèces, ses projets de travaux ayant un impact sur les habitats d'une population d'Hirondelle de fenêtre. La transmission de ce document ne vaut pas dérogation à la législation sur les espèces protégées et ne permet pas le démarrage des travaux. **Un retour des services de l'État doit être attendu.**

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :_ _ _ _

D. IMPACT

Nombre de nids par façade et par bâtiment impactés : (transmettre un plan permettant de distinguer le type de nid, par façade et par bâtiment)
X nid(s) en cours de construction ou occupé(s)
X nid(s) vide(s)
X nid(s) ancien(s) et/ou cassé(s)

Présence d'une autre colonie d'Hirondelle de fenêtre à proximité :
Oui, préciser nombre de nids et distance : _
Non
Autre

E. NIDS ARTIFICIELS

Nombre de nids artificiels mis en place = _ _ _
Le nombre de nids artificiels doit être au minimum égal au nombre de nids détruits (en cours de construction + vide + traces d'anciens nids)

Date de mise en place des nids: _

Localisation :
- Sur la même façade
- Regroupement sur une seule façade
- Sur un autre bâtiment, dans un rayon maximum de 100m, en respectant la même orientation
- Autre, préciser : ….

La taille du débord de toiture où seront installés les nids artificiels est :
≥ 35 cm
< 35 cm

F. SUIVI

Transmission d'un rapport avec photographies, de la mise en place des nids artificiels avant le 30 mars à la DREAL
Réalisation d'un suivi (contrôle du nombre de nids occupés) sur un minimum de 3 ans, à envoyer à la DREAL

G. ANNEXES (à fournir obligatoirement)

Plan de localisation des travaux et des nids impactés
Photographies des nids impactés
Plan de localisation proposées des nids artificiels

Fait à
Le

Votre signature :